

Interpellation de Mme El Fassi : Les repas dans les cantines scolaires.

Mme El Fassi rappelle que le 7 février dernier, le Conseil communal a adopté une motion visant à renforcer l'action de la commune dans la lutte contre le dérèglement climatique. Le point 6 de cette motion invite à sensibiliser les élèves des écoles communales à la question de l'écologie, notamment en proposant une nourriture responsable, locale et durable dans les établissements scolaires.

Lors de son intervention, Mme De Brouwer, Echevine de l'Environnement, disait qu'il fallait lutter contre la tendance à consommer trop de viande.

Cette sensibilisation doit commencer dès le plus jeune âge. Il est essentiel de montrer aux enfants qu'il est possible de manger de façon variée et équilibrée sans avoir directement recours à la viande. Par ailleurs, l'observation des comportements alimentaires dans la société montre qu'il y a une aspiration grandissante à une réduction de la consommation de viande, pour des raisons de santé, pour des raisons d'ordre écologique mais également pour des raisons philosophiques ou religieuses.

Dans la même lignée, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté deux résolutions. La première, votée en octobre 2016 à l'initiative du PS et du CDH, appelle à offrir, à brève échéance, un repas alternatif végétarien, équilibré, sain et abordable dans les cantines scolaires. La seconde, adoptée en novembre 2018 et présentée par Écolo, le PS, le CDH et Défi, abordait le problème de manière plus approfondie en appelant à offrir dans les cantines scolaires, outre les alternatives végétariennes, des repas biologiques, issus de circuits courts, et bien entendu à des tarifs abordables.

Pour l'instant, les écoles communales ne proposent des repas végétariens que deux fois par mois. Et les critères des circuits courts et des aliments bio ne sont pas pris en compte. Or, les enfants doivent pouvoir bénéficier d'un repas de qualité.

Cela ne peut qu'être profitable à l'environnement, la santé des enfants et au respect de la diversité culturelle au sein de la société.

Est-il possible de modifier le cahier des charges avant 2021 ?

Le Collège compte-t-il inscrire les écoles communales dans une transition écologique de l'alimentation en instaurant des alternatives écologiques quotidiennes dans les cantines scolaires et en améliorant les critères définis dans le cahier des charges afin d'ouvrir le marché aux fournisseurs qui recourent aux aliments bio issus des circuits courts ?

Le Collège est-il disposé à s'engager pour l'obtention du label « good food » par l'ensemble des cantines scolaires ?

Mme l'Echevin Gol-Lescot répond que les dispositions du cahier des charges sont en vigueur jusqu'à la fin de l'année.

Les changements, entamés par son prédécesseur, Mme Maison, ont abouti à une nette amélioration : des repas végétariens sont proposés deux fois par mois, le potage et les légumes sont toujours servis à volonté, des apports protéinés sont fournis aux enfants dont les parents souhaitent une alimentation intégralement végétarienne.

Chaque commission repas se conclut par un débriefing avec le fournisseur, visant à perfectionner le dispositif.

En matière de déchets, des efforts doivent être encore accomplis pour adopter des contenants plus collectifs, afin de réduire le nombre de récipients jetés (pots de yaourt individuels etc.).

Les éventuels restes de repas sont déposés au frigo solidaire ou remis au CPAS.

La part issue de l'agriculture biologique s'élève à 40 % pour les produits laitiers, à 20 % pour le porc, le bœuf et les volailles, à 30 % pour les pommes de terre. Les poissons et produits de la mer sont tous issus de la pêche durable, l'offre de légumes frais respecte le cycle des saisons, les OGM sont exclus, la diversité des céréales et légumineuses est privilégiée. La part de sucres dans les desserts ne dépasse pas le seuil de 10 %

Mme l'Echevin Gol-Lescot est favorable à une augmentation de la part de plats végétariens mais est plus réservée à l'égard d'une généralisation du végétarisme, l'offre des cantines scolaires devant demeurer ouverte à tous, et ce d'autant plus que pour certains enfants, la cantine scolaire constitue la seule occasion d'avoir accès à des repas chauds.

M. Desmet rappelle que la volonté de promouvoir davantage les plats végétariens est énoncée dans la Déclaration de politique générale.

Mme El Fassi souhaite qu'il y ait quotidiennement le choix entre un menu avec viande et un menu végétarien.

Mme Maison est aussi favorable à l'offre quotidienne d'une alternative végétarienne dans les repas des écoles communales. Cette mesure pourrait figurer dans le prochain cahier des charges.